



Assemblée générale

UN LIBRARY

.III 21 1980

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/35/335
16 juillet 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
Point 36 de la liste préliminaire*

PROCLAMATION DE LA DECENNIE COMMENCANT EN 1980 DEUXIEME
DECENNIE DU DESARMEMENT

Lettre datée du 14 juillet 1980, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de
Tchécoslovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte d'une lettre relative à la proclamation de la décennie commençant en 1980 deuxième Décennie du désarmement, que vous adresse M. Bohuslav Chnoupek, Ministre des affaires étrangères de la République socialiste tchécoslovaque, et de vous demander de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la pièce qui y est jointe en tant que document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 36 de la liste préliminaire.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Jiri SIOSTRONEK

* A/35/50.

ANNEXE

Lettre datée du 8 juin 1980, adressée au Secrétaire général par
M. Bohuslav Chnoupek, Ministre des affaires étrangères de la
République socialiste tchécoslovaque

A la trente-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la République socialiste tchécoslovaque a appuyé la résolution concernant la proclamation de la décennie commençant en 1980 deuxième Décennie du désarmement. Nous y avons été conduits par le fait qu'au cours de la première Décennie du désarmement, pendant les années 70, un certain nombre de résultats notables avaient été enregistrés, résultats qu'il s'agit de consolider et dont il faut étendre la portée dans les années qui viennent.

La signature des Traités soviéto-américains SALT I et SALT II revêt une importance exceptionnelle pour l'arrêt de la course aux armements nucléaires, mais encore faut-il qu'ils soient ratifiés promptement et appliqués. Un accord sur l'interdiction de placer des armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans a été conclu. L'utilisation des armes bactériologiques a été interdite. Les Etats ont aussi renoncé à utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires. En 1978, l'Assemblée générale des Nations Unies s'est, pour la première fois, réunie pour traiter exclusivement des problèmes de désarmement. Les décisions auxquelles elle a alors abouti donnent une impulsion à de nouvelles négociations sur le désarmement. A la suite de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, des mesures propres à instaurer la confiance dans cette région ont également été prises.

Malgré ces résultats remarquables, il n'a pas été possible, pendant la première Décennie du désarmement, de parvenir à faire entrer les négociations sur le désarmement dans une phase décisive. La course aux armements - qui absorbe des ressources financières considérables - se poursuit. De plus, au cours de ces derniers mois, nous avons été témoins d'une recrudescence d'activité de la part des adversaires de la détente internationale. Les milieux les plus réactionnaires des Etats impérialistes non seulement se refusent à progresser sur la voie de la détente militaire, mais tentent même de remettre en cause ce qui a été acquis dans ce domaine. Les initiatives et décisions concrètes qu'ils ont prises ces derniers mois tendent manifestement à accroître encore la tension internationale et à relancer la course aux armements, ce qui serait un coup porté à la détente internationale et à la sécurité des nations.

Etant donné la complexité de la situation internationale actuelle, nous estimons que pendant la deuxième Décennie du désarmement, il faut avant tout défendre ce qui a été acquis pendant les années 70 et obtenir de nouveaux résultats dans le domaine du désarmement. A la réunion du Comité consultatif politique du Traité de Varsovie qui s'est tenue les 14 et 15 mai, les pays socialistes, membres de l'Organisation du Pacte de Varsovie ont présenté un certain nombre de propositions qui, si elles étaient adoptées et appliquées, aboutiraient à l'arrêt de la course aux armements et feraient entrer la négociation sur le désarmement dans une phase décisive et constructive.

/...

Nous dénonçons rigoureusement certains milieux des pays occidentaux qui cherchent à accroître leur potentiel militaire pour négocier ensuite le désarmement à partir d'une position de force. A cet égard, nous trouvons particulièrement préoccupante la décision que le Conseil de l'OTAN a prise l'an dernier de déployer de nouveaux missiles américains à moyenne portée sur le territoire de l'Europe occidentale. La Tchécoslovaquie, ainsi que d'autres Etats socialistes, est convaincue qu'il est possible non seulement d'écartier le danger d'une nouvelle accélération de la course aux armements en Europe, mais aussi de préserver - à des niveaux moins élevés - l'équilibre des forces qui s'est plus ou moins établi et dont l'existence a été reconnue tout récemment par les Etats membres de l'OTAN eux-mêmes. Cependant, tout ceci ne sera possible que si les Etats se laissent guider par les intérêts de la paix et de la sécurité des nations et montrent suffisamment de bonne volonté politique.

Dans l'état actuel des choses, cet objectif requiert de la part des Etats épris de paix des efforts accrus et coordonnés. La République socialiste tchécoslovaque, ainsi que d'autres Etats socialistes, est prête à se joindre à ces efforts et à coopérer avec d'autres Etats en s'inspirant des principes énoncés dans la Déclaration sur la coopération internationale pour le désarmement que l'Assemblée générale a adoptée à sa trente-quatrième session a/.

De nombreuses négociations sur le désarmement ont lieu actuellement. Leur succès contribuera de façon déterminante à la réalisation des objectifs de la deuxième Décennie du désarmement. Parallèlement, il instaurera les conditions favorables à l'ouverture et au succès d'autres négociations sur le désarmement.

Il est à cet égard des plus urgents que le Sénat des Etats-Unis ratifie le Traité soviéto-américain concernant la limitation des armes stratégiques offensives (SALT II). Une tâche également urgente et qui représenterait un progrès réel vers l'arrêt de la course aux armements consiste à mener à bonne fin des négociations dans les domaines suivants :

- Interdiction complète et générale des essais d'armes nucléaires;
- Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation d'armes radiologiques;
- Interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et leur destruction;
- Non-utilisation d'armes nucléaires contre des Etats qui n'en sont pas dotés et sur le territoire desquels il n'en est pas implanté, et non-implantation d'armes nucléaires sur le territoire d'Etats où il n'y en a pas à l'heure actuelle.

Il faut également engager des négociations sur d'autres problèmes importants de désarmement qui ne font l'objet d'aucune discussion à quelque niveau que ce soit à l'heure actuelle. Le succès de la deuxième Décennie du désarmement serait

a/ Résolution 34/88.

sensiblement renforcé si des négociations s'engageaient et connaissaient une issue positive au cours des années 80 sur des problèmes importants comme celui des missiles à portée moyenne en Europe. La République socialiste tchécoslovaque se félicite des initiatives prises à cet égard par L. I. Brejnev au cours de ses entretiens avec le Chancelier Helmut Schmidt à Moscou. Nous appuyons pleinement les propositions faites par la délégation soviétique visant à ce que des négociations s'engagent sur les missiles nucléaires à moyenne portée, simultanément et en liaison étroite avec la question de la capacité nucléaire américaine sur des bases avancées. Il est évident qu'un accord éventuel ne pourrait être concrètement appliqué qu'après l'entrée en vigueur d'un accord soviéto-américain sur la limitation des armes stratégiques.

La Tchécoslovaquie est également favorable à l'ouverture de négociations fondées sur d'autres propositions constructives qui ont déjà reçu l'appui de l'Organisation des Nations Unies, à savoir :

- La conclusion d'un traité universel sur le non-recours à la force;
- La cessation de la production d'armes nucléaires et la réduction progressive des stocks jusqu'à leur élimination complète;
- L'interdiction de la production de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes d'armes de ce type;
- La réduction des budgets militaires, en particulier ceux des grandes puissances.

La deuxième Décennie du désarmement commencerait de façon particulièrement positive si une conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe était organisée dans le cadre du désarmement européen. De notre point de vue, la réunion de Madrid devrait permettre de prendre des décisions concrètes sur le objectifs, la date, le lieu et le caractère de cette conférence. Son ordre du jour devrait être l'occasion d'un large débat sur les problèmes de la confiance auxquels les participants auraient déjà consacré leur attention au cours de la première phase de la conférence.

Afin de renforcer la stabilité et la confiance en Europe, il serait important également d'arriver à un accord selon lequel, à partir d'une date donnée, aucun Etat ou groupe d'Etats en Europe n'augmenterait les effectifs de ses forces armées dans cette région, accord qui figurerait dans l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Cette mesure aurait pour effet de promouvoir l'instauration de conditions plus favorables à l'issue positive des négociations de Vienne sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale - négociations que la Tchécoslovaquie, en sa qualité de participant direct, considère comme extrêmement importantes.

La Tchécoslovaquie, ainsi que d'autres Etats socialistes, membres du Pacte de Varsovie, estime qu'il convient, si l'on veut instaurer la détente militaire en Europe, d'associer des mesures concrètes destinées à renforcer la confiance et à favoriser le désarmement et des mesures politiques et juridiques destinées à réduire les risques de guerre et à renforcer les garanties des Etats en matière de

/...

sécurité. C'est pourquoi nous recommandons que tous les Etats participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe s'engagent par un accord à ne pas prendre l'initiative d'utiliser l'un contre l'autre tant l'arme nucléaire que les armements classiques.

Il est également indispensable de s'efforcer, sur le plan international, et sans tarder davantage d'interdire à jamais l'utilisation d'armes nucléaires, de renoncer à l'usage de la force dans les relations entre tous les Etats, d'éliminer les bases militaires étrangères, de retirer les troupes stationnées sur des territoires étrangers, de réduire les forces armées et les armements et de créer des zones exemptes d'armes nucléaires et des zones de paix dans plusieurs régions du monde, y compris en Europe.

La période de la deuxième Décennie du désarmement devra être l'occasion d'un examen, au sein de l'Organisation des Nations Unies par exemple, de problèmes tels que la limitation et la réduction de la présence et des activités militaires dans l'océan Atlantique, l'océan Indien et l'océan Pacifique, en Méditerranée et dans le Golfe persique. Un règlement satisfaisant de ce problème servirait les intérêts de la paix et contribuerait à la stabilisation de la situation internationale, en assurant la libre circulation sur les voies de navigation internationales les plus importantes.

La conclusion d'une convention sur l'interdiction de la fabrication, du stockage, du déploiement et de l'emploi de la bombe à neutrons au cours de la deuxième Décennie du désarmement constituerait un succès non négligeable.

La convocation d'une conférence mondiale du désarmement au cours des années 80 contribuerait beaucoup à la détente militaire. Il faudrait bien sûr que les Etats se montrent disposés, politiquement, à prendre des engagements concrets mais, étant donné la nature universelle et les pouvoirs étendus d'une telle conférence, les résultats de celle-ci pourraient ouvrir la voie à des changements décisifs et positifs dans le domaine du désarmement.

La République socialiste tchécoslovaque est convaincue que, si tous les Etats épris de paix unissent leurs efforts et si l'on résoud les problèmes cités plus haut, il est possible d'arrêter la course aux armements, de progresser de façon décisive et positive dans les négociations relatives au désarmement et de prendre des mesures concrètes en vue d'un désarmement général et complet sous un contrôle international strict.

(Signé) Bohuslav CHNOUPEK
